

Dossier

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Jeudi 1^{er} décembre 2016

Salon régional de la jeunesse

Village numérique (hall C)



Le Département aux côtés des Réunionnais

Le numérique pour lutter contre les inégalités et améliorer les apprentissages

Page 4

Le déploiement progressif du numérique dans l'académie

Page 5

Le Département engagé dès 2012, une action volontariste de la Collectivité

Pages 7-8

La mise à disposition de ressources numériques

Page 9

Collège connecté : une mobilisation quotidienne du numérique

Pages 10 à 12

La connexion Internet

Page 13

Collèges participant au Plan numérique 2016-2017

Pages 14 à 16



3

collèges numériques
et innovation
pédagogique

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Le numérique pour lutter contre les inégalités et améliorer les apprentissages

Le monde évolue très vite.

Le développement du numérique dans les pratiques éducatives ainsi que la préparation des jeunes à vivre et travailler dans la société numérique engagent notre système d'éducation et de formation, pour la cohésion sociale, pour l'emploi, l'attractivité et la compétitivité du pays.

C'est l'enjeu du plan numérique, annoncé en 2015 par l'Etat, qui vise à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par les technologies numériques pour faire évoluer le système éducatif, en améliorer l'efficacité et l'équité, tout en adaptant aux besoins de la société d'aujourd'hui. Il repose sur le développement simultané des enseignements et des usages du numérique dans les classes, la formation des personnels éducatifs, un programme d'équipement individuel et collectif et la création de plates-formes numériques qui garantissent un accès simple et sécurisé à des ressources et à des services innovants sur l'ensemble du territoire. Il s'agit de donner accès à tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale,



culturelle ou géographique, ainsi qu'à tous les enseignants, à des ressources pédagogiques et culturelles innovantes et de qualité dans un environnement de travail rénové.

4

collèges numériques
et innovation
pédagogique



Le déploiement progressif du numérique dans l'académie

Le plan numérique préfiguré en 2015-2016

Le plan numérique, issu de la concertation nationale sur le numérique éducatif menée entre février et avril 2015, est mis en œuvre de manière progressive dans l'académie depuis la rentrée scolaire 2015.

Deux collèges pilotes, Adrien Cerneau à Sainte-Marie et Terre Sainte à Saint-Pierre, ont préfiguré le plan numérique. Dotés d'équipements individuels mobiles pour tous les élèves des classes de 5^e et leurs enseignants (au total, 305 élèves et 60 enseignants ont été équipés d'une tablette) et de ressources numériques, ils ont expérimenté de nouvelles formes d'enseignement et d'apprentissage grâce au numérique.

Dans le premier degré, pour assurer la continuité école-collège, 8 écoles des secteurs de ces collèges préfigureurs (écoles

Flacourt, Montlivet et Vincent Boyer de la Giroday à Sainte-Marie, écoles Albert Camus, Georges Brassens, Jean Albany, Jacques Prévert et Michel Debré à Saint-Pierre) ont été dotées de 23 chariots mobiles de 12 tablettes.

Le plan numérique déployé en 2016-2017

Un nouvel appel à projets, lancé début 2016, a permis de sélectionner la première vague d'établissements participant au déploiement national.

En plus des deux préfigureurs, ce sont 18 autres collèges et 24 écoles supplémentaires, répartis sur 13 communes de l'île, qui auront accès au plan numérique au cours de l'année scolaire. Ils seront équipés de 91 classes mobiles de 15 tablettes et de 970 tablettes individuelles.

5

**collèges numériques
et innovation
pédagogique**

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

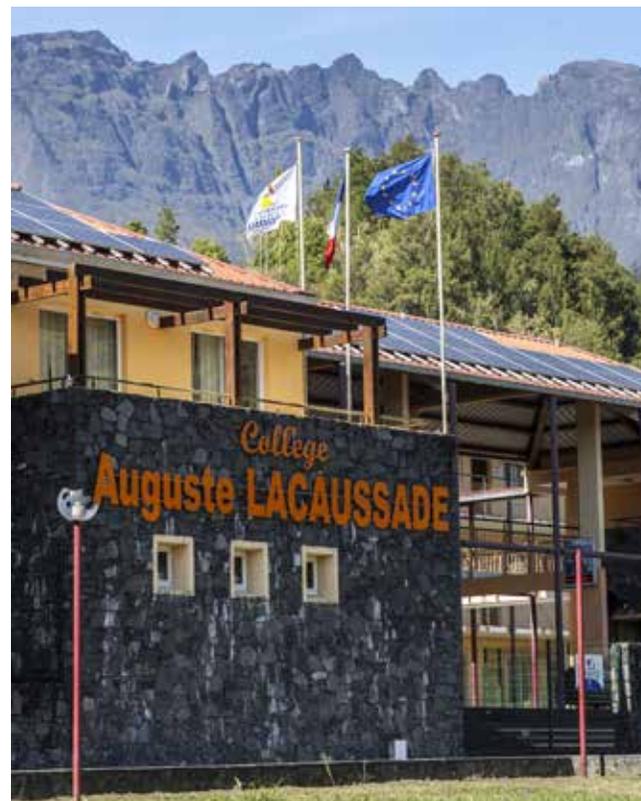
Le conventionnement avec le Conseil Départemental

Pour accélérer la transformation des pratiques et des usages et faire entrer pleinement les collèges réunionnais dans l'ère du numérique, l'académie et le Département travaillent en étroite collaboration.

Le Plan Numérique coïncide avec le programme conduit par la collectivité pour la mise à niveau des infrastructures des collèges (câblage, accès Internet haut débit et très haut débit). Ceci permet à un plus grand nombre de collèges de bénéficier des usages des tablettes et des ressources numériques. Le Département s'engage à mettre en place un débit suffisant pour l'accès aux ressources pédagogiques dans les salles de classe.

Le partenariat mis en œuvre s'appuie sur un cofinancement des équipements : pour chaque euro investi par le Conseil Départemental dans l'équipement individuel mobile des élèves, l'État verse également 1 €, sous la forme d'une subvention versée par l'académie à la collectivité.

En parallèle, l'académie s'engage à mettre en œuvre, par le biais de sa Délégation Au Numérique Educatif (la DANE), un programme d'actions de formation spécifiques pour les équipes pédagogiques des collèges engagés dans le plan numérique, en lien avec les équipements choisis par la collectivité.



L'académie financera également l'achat de ressources pédagogiques numériques. Pour les collèges, la dotation budgétaire est de 30 € par élève et par enseignant. Pour les écoles, cette dotation est de 500 € par école.

6

collèges numériques
et innovation
pédagogique



Le Département engagé dès 2012, une action volontariste de la Collectivité

Pour relever le défi du numérique, le Département de La Réunion s'est engagé dès 2012 dans cette évolution nécessaire à travers une politique volontariste (le volet développement numérique des collèges n'étant prévu que depuis 2013 dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République).

Il a ainsi soutenu l'innovation pédagogique, en expérimentant et renforçant les pratiques pédagogiques et en les diffusant.

Depuis 2012

79 opérations de câblage informatique dans 61 établissements.

Soit 90 % des collèges car 10 % des collèges étaient déjà conformes avec 1 opération de câblage antérieure à 2012.

Pourquoi ?

La Réunion est ultra connectée

- 88 % de taux d'équipement en téléphonie mobile (étude ARCEP 2012)
- 68 % des foyers équipés d'un ordinateur fixe ou portable dont 93% des foyers ayant comptant un jeune de moins de 20 ans (étude ARCEP 2012)
- 52 % des foyers équipés d'internet (étude ARCEP 2012)
- Plus de 60 % de la population réunionnaise (+ de 400 000 Réunionnais) de plus de 13 ans est connectée à internet au moins une fois par mois selon une étude médiamétrie de 2013.

7

**collèges numériques
et innovation
pédagogique**

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Moderniser le patrimoine départemental

L'ensemble des collèges sont concernés par ce projet de modernisation grâce au câblage, de nouveaux équipements et une connexion de très haute performance

Offrir aux jeunes des outils « up to date »

Les internautes se connectent en premier lieu pour effectuer une recherche sur le web. Vient ensuite l'utilisation de boîtes email, juste avant la consultation de sites d'actualité. Les réseaux sociaux et sites communautaires se placent en 7^e position des usages de l'internet à La Réunion selon une étude médiamétrie de 2013.

Répondre à un besoin pédagogique

Il s'agit d'offrir aux jeunes collégiens les outils adaptés à leur ouverture au monde d'aujourd'hui qui, à travers les réseaux sociaux et le développement des applications mobiles, est nécessairement numérique.

L'ENT (Environnement Numérique de Travail)

L'Environnement Numérique de Travail a été déployé par l'académie de La Réunion et par le Département sur la totalité des collèges.

Les services de l'ENT sont les suivants :

- Applicatifs (Cahier de texte numérique, agenda, emplois du temps, notes et bulletins)
- Socle (annuaires, gestion des accès et des identités, présentation et personnalisation)
- Réseaux (SENTINEL)
- Pédagogiques (travail collaboratif, à distance, différenciation...)

Une convention triennale, d'un montant annuel de 25 K€, unit l'académie et le Département pour offrir aux collégiens des outils et des services numériques d'avenir.



La mise à disposition de ressources numériques

Des banques de ressources numériques proposent gratuitement depuis de la rentrée 2016 les ressources couvrant l'ensemble des nouveaux programmes des cycles 3 et 4. Complémentaires des manuels scolaires, elles mettront à la disposition des élèves et des enseignants des contenus didactisés en grande partie téléchargeables (textes, vidéos, animations, etc.) ainsi que de nombreux services innovants associés à ces contenus (conception de séquences de cours pour les enseignants, suivis individualisés des parcours des élèves notamment). La création de ces banques de ressources a été réalisée sous forme d'appels d'offres du ministère de l'Éducation nationale auprès des éditeurs avec l'appui du programme d'investissements d'avenir.

Le site Éduthèque, qui compte désormais 110 000 enseignants inscrits, propose les ressources pédagogiques issues de plus de 25 grands établissements publics scientifiques et culturels

(Louvre, INA, BNF, MétéoFrance, Versailles, Arte, IGN, Cnes, Inserm, Centre Pompidou, Insee, etc.).

Le portail Myriaé, lancé fin octobre, permet de présenter toutes les ressources pertinentes pour les enseignants, qu'elles proviennent des éditeurs et producteurs de ressources, des différents sites de l'éducation nationale ou des enseignants eux-mêmes. Proposé par Canopé, ce portail permet d'accompagner les enseignants dans leur choix de ressources pédagogiques numériques, avec la possibilité pour les seuls enseignants, dans une version prévue pour la fin de l'année 2016, de commenter ces ressources et de présenter les usages qu'ils en font. Ce portail d'information, qui ne proposera ni hébergement, ni acquisition de ressources, en renvoyant sur les sites des producteurs, va donner une plus grande visibilité aux productions des acteurs de la filière du numérique éducatif.

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

Collège connecté : une mobilisation quotidienne du numérique

1^{re} phase: le câblage

Depuis 2012, 61 collèges connectés

79 opérations de câblage informatique dans 61 établissements.

Soit 90 % des collèges car 10% des collèges étaient déjà conformes avec une opération de câblage antérieure à 2012.

2016 : accompagnement de 10 établissements supplémentaires. L'ensemble des collèges sera en mesure d'héberger des usages féconds dans l'environnement numérique de travail.

Un plan numérique en **2 phases**

Année Scolaire	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017
Montant alloué au câblage	500 k€	865 k€	539 k€	450 k€	250 k€
Nombre d'interventions	14	25	25	20	8
Nombre de collèges câblés	14	39	51	61	77
Nombre de collèges conforme à l'ENT	35 %	65 %	80 %	95 %	100 %

10

collèges numériques
et innovation
pédagogique



Quelques chiffres

- Depuis 2012, la dotation du Département spécifique pour le câblage informatique : 1 900 000 €
- 2016 : 450 000 € seront versés

**Soit un total cumulé de
2 350 000 € pour le câblage**

- Pour 2017 : 6 établissements (soit 250 000€) pour finaliser le schéma directeur de câblage + 2 établissements en cours de réhabilitation (réhabilitation qui intègre le câblage).



Cette opération de câblage a ainsi permis le déploiement de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) dans les établissements scolaires (mise à disposition de services numériques à destination des collégiens et du personnel).

2^e phase : vers des collèges 2.0 dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir impulsé par l'Etat

Nouvelle phase du Plan Numérique du Département : équiper les collégiens de 5^e et les enseignants d'Equipements Individuels Mobiles de type tablettes avec le concours de l'Etat.

La volonté du Département est que chaque collège bénéficie d'équipement de haut niveau.

L'appui du rectorat est essentiel afin de concrétiser cette double ambition complémentaire :

- doter les collèges d'outils connectés (modernisation du patrimoine),
- et les collégiens de moyens numériques de dernière génération (accompagnement à la réussite éducative).

11

**collèges numériques
et innovation
pédagogique**

COLLÈGES NUMÉRIQUES ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE

2 collèges préfigureurs de cette politique innovante en REP

- En 2015, le Conseil Départemental, avec le soutien financier de l'État, a équipé 2 collèges préfigureurs (Adrien Cerneau et le collège connecté de Terre Sainte) en Équipements Individuels Mobiles (EIM) pour tous les élèves du niveau 5ème et leurs professeurs.

Financement : les 2 collèges étant en REP, les coûts ont été intégralement remboursés par l'État.

Au total, 305 élèves et 60 enseignants ont été équipés d'une tablette, + acquisition de ressources numériques via une dotation spécifique de l'État

- Pour l'année scolaire 2016/2017

20 collèges, pour 77 collèges publics à La Réunion, se sont portés candidats pour la rentrée 2016, soit un taux d'équipement de 27,7 % des collèges (moyenne nationale : 25 %).

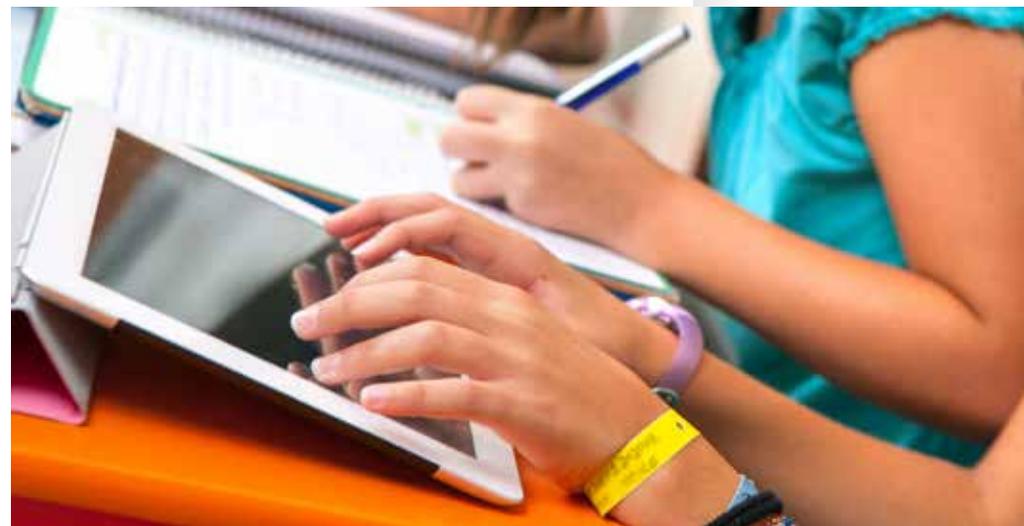
Pour les deux collèges préfigureurs, le Département financera

une 2^e vague d'équipement de tablettes pour les élèves de 5^e et leurs professeurs.

Pour les nouveaux collèges du plan numérique : 18 collèges réunionnais ont été retenus par le Ministère, après avis favorable du rectorat et vérification par les services du Département de la compatibilité avec les infrastructures du collège.

Financement global pour les 2 collèges préfigureurs et les 18 nouveaux collèges.

La collectivité investira ainsi 448 180 € pour participer au plan numérique 2016-2017 de l'Etat.



12

collèges numériques
et innovation
pédagogique



La connexion Internet

Le marché d'interconnexion des collèges est porté par le Département. A ce jour, 2 collèges sont reliés en fibre optique (les 2 premiers du plan numérique de 2015 – Terre Sainte et Adrien Cerneau). Ce marché est relancé cette année pour un déploiement prévu en février 2017.

Celui-ci permettra de fournir des nouveaux débits aux établissements via la fibre optique (fonction de sa situation géographique et des crédits disponibles au budget de la collectivité).

Marchés	2008/2012	2013/2017	2017
Coût annuel marché	200 k €	155 k €	155 k €
Débits de fuite internationale	60Mb	150Mb	>150Mb

13

**collèges numériques
et innovation
pédagogique**

COLLÈGES PARTICIPANT AU PLAN NUMÉRIQUE 2016-2017

Communes	Collèges connectés	Type d'équipement	Écoles ayant accès au plan numérique
Bras-Panon	Collège de Bras Panon	Classes mobiles	
L'Étang Salé	Collège Simon Lucas	Classes mobiles	
Les Aviron	Collège Adrien Cadet	Tablettes individuelles	
Le Port	Collège Edmond Albius	Classes mobiles	École Francis Rivière École Paule Legros
La Possession	Collège Texeira da Motta	Classes mobiles	École André Bègue, La Nouvelle École Arthur Attache, îlet Aux Orangers École d'îlet à Aurère École d'îlet à Bourse École d'îlet à Malheur École Jules Joron École Léonard Thomas, Grand Place École de Marla École de Roche Plate
	Collège Raymond Vergès	Classes mobiles	
Saint-André	Collège Cambuston	Tablettes individuelles	
	Collège Chemin Morin	Classes mobiles	École Ary Payet École Marie Jean Jacques Eve

14



Communes	Collèges connectés	Type d'équipement	Écoles ayant accès au plan numérique
Saint-Benoît	Collège Guy Môquet	Tablettes individuelles	École André Duchemann École de Bras Fusil École Denise Salaiï École Maxime Fontaine
	Collège Bassin bleu (Sainte-Anne)		
Saint-Joseph	Collège La Marine	Tablettes individuelles	École de Langevin
Saint-Leu	Collège La Chaloupe	Classes mobiles	
Saint-Louis	Collège Le Ruisseau	Classes mobiles	École Adrienne Lenormand École Alcide Baret École Jean Hoarau
Saint-Paul	Collège Antoine Soubou	Classes mobiles	
	Collège l'Étang	Classes mobiles	
	Collège Jules Solesse	Classes mobiles	
Saint-Pierre	Collège Ravine des cabris	Classes mobiles	
Trois Bassins	Collège de Trois Bassins	Classes mobiles	École Bois Joli Coeur École Grande Ravine École Les Benjouis

RAPPEL DES COLLÈGES PRÉFIGURATEURS 2015-2016

Communes	Collèges connectés	Type d'équipement	Écoles ayant accès au plan numérique
Sainte-Marie	Collège Adrien Cerneau	Tablettes individuelles	École Flacourt École Montlivet École Vincent Boyer de la Girauday
Saint-Pierre	Collège de Terre Sainte	Tablettes individuelles	École Albert Camus École Georges Brassens École Jean Albany École Jacques Prévert École Michel Debré



16

collèges numériques
et innovation
pédagogique



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Hôtel du Département
2, rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99
www.cg974.fr